

Le tribunal de commerce de Toulouse a mis en liquidation judiciaire la société, autorisant la poursuite de l'activité pendant un mois. Mais les chances de trouver un repreneur semblent minces. La justice enquête sur la responsabilité de la société allemande Scheufelen.

Le fabricant de papier toulousain Job mis en liquidation judiciaire

DE NOTRE CORRESPONDANT
À TOULOUSE.

Le tribunal de commerce de Toulouse a prononcé hier, en délibéré, la mise en liquidation judiciaire « avec autorisation de poursuite exceptionnelle de l'activité pendant un mois » du fabricant de papier couché classique de luxe Job Scheufelen, qui emploie 168 salariés à Toulouse. La société avait été placée en redressement le 7 juillet 2000 après sa mise en cessation de paiements par Scheufelen, sa maison mère allemande, qui l'avait rachetée en 1996. Après le délai d'un mois accordé par le tribu-

nal, les employés recevront leur lettre de licenciement. Selon l'accord signé en septembre avec les syndicats, l'entreprise allemande versera 125.000 francs à chaque salarié, soit au total 21 millions de francs. Les indemnités de licenciement et le plan social seront négociés avec le liquidateur et l'Etat.

Après la lecture du jugement, les employés de Job ont déversé de la pâte à papier dans la Garonne qui jouxte le site de l'usine. « Nous voulons attirer l'attention du gouvernement, pour qu'il s'engage à soutenir le site. Nous continuons la recherche

d'un repreneur », a déclaré Jean-Pierre Combebiac, délégué fédéral de la Filpac-CGT. Vendredi dernier, une délégation a été reçue au ministère de l'Industrie. Sans succès. La papeterie, créée en 1930, semble donc vivre ses derniers jours, les salariés ne se faisant plus beaucoup d'illusions sur les chances de trouver un repreneur, après le refus du canadien Tembec.

Possibles rebonds judiciaires

L'affaire Job a longtemps défrayé la chronique. En juillet, le parquet de Toulouse avait fait appel du redressement et ouvert une enquête, en consi-

dérant que la société n'avait pas d'autonomie de gestion par rapport à sa maison mère. « Scheufelen fixe le prix de la matière première livrée à Job et des bobines de papier produites », relevait le parquet. Mais l'absence de droit social européen a conduit la cour d'appel à ne pas étendre la responsabilité de Scheufelen et à confirmer le redressement, le 5 octobre. La firme allemande a cessé d'alimenter l'usine le 5 janvier, ce qui a conduit le tribunal de commerce à lancer la procédure de liquidation. « Job a été spolié. En créant artificiellement un déficit, Scheufelen a racheté gratuite-

ment en 1998 la marque et peut fournir nos clients avec son usine allemande », estime Jean-Pierre Combebiac.

Il pourrait y avoir des rebonds sur le terrain judiciaire. Outre l'enquête sur la responsabilité de Scheufelen, une autre instruction est en cours sur les conditions dans lesquelles Gecco France, coquille vide dont les dirigeants ont été mis en examen, avait racheté Job Toulouse pour 1 franc symbolique au groupe Bolloré en 1995. Quelques mois après, la société était mise en redressement et rachetée par les Allemands.

LAURENT MARCAILLLOU

LES ECHOS

SOCIAL

Heudebert débraye, avec le soutien de JOB



Les JOB sont venus soutenir les employés d'Heudebert. Photo DDM -

Lorsque les JOB passent, cela se remarque...

Hier, l'usine Heudebert de Toulouse, dans le quartier de Fontaine-Lestang, a été enneigée par les petits papiers de JOB. Les militants de la papeterie n'ont pas manqué de venir soutenir les ouvriers d'Heudebert.

Ceux-ci observaient un débrayage « de deux heures étalé sur deux équipes de journée », précisait Jean-Claude Legrand, délégué CGC.

Un mouvement déclenché à la suite de l'annonce d'un plan de restructuration du groupe Danone, qui inquiète bien évidemment les salariés. La branche biscuit semble la plus menacée.

« Rien ne laissait prévoir de telles mesures » estime Corinne Daubèze, déléguée CGT.

Deux motifs de grogne, pour les syndicalistes.

D'abord, Danone vient d'annoncer des bénéfices record, de l'ordre de

4,7 milliards de francs, et une progression du chiffre d'affaires de 5,7 % en 1999.

« On a du mal à comprendre les menaces qui pèsent sur notre branche » avoue Jean-Claude Legrand, qui poursuit : « On sait très bien que ce sont les actionnaires des fonds de pensions californiens, qui font pression et réclament de plus en plus de dividendes. »

Seconde préoccupation : les délais. Le plan social ne devrait être annoncé que le 15 avril. Pour les employés, rester deux mois et demi dans l'incertitude sera une véritable épreuve.

« C'est très dur de ne rien savoir. Mieux vaudrait alors être fixés tout de suite sur notre sort, assure Corinne Daubèze. S'il y a des licenciements, cela risque d'être dramatique pour certains employés. Ici, il y a beaucoup de personnes entre 35 et 55 ans. Les plus anciens auront du mal à se reconverter. Et il y a des couples. Si les deux se retrouvent au chômage en même temps... »